

No. de pièce MSA: 809351

MSA Canada Inc.

FICHE SIGNALÉTIQUE SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT:
Norme 29 CFR 1910.1200 d'OSHA sur la communication et ses dangers (*OSHA's Hazard Communication Rule Format*)

MSA Canada Inc.

Ce produit contient une substance chimique toxique ou plusieurs substance chimiques toxiques, lesquelles sont sujettes à l'obligation de rendre compte selon la section 313 du titre III de la loi de réautorisation des amendements du Super fonds de 1986, et est conforme à la norme 40 CFR, partie 372. Les produits chimiques de la section 313 sont identifiés ci-dessous en vertu de leur **COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE**.

Ce produit contient du cyanure d'hydrogène et de l'azote, deux substances sujettes à la loi de Pennsylvanie sur les travailleurs et le droit communautaire à la connaissance (*Pennsylvania Worker an Right-To-Know Act*).

NOM IDENTIFIANT LE PRODUIT

NOM SUR ÉTIQUETTE:	**No. de pièce MSA 809351, gaz de vérification de calibrage, 10 ppm (mg/l) cyanure d'hydrogène mélangé à l'azote.**
NOM CHIMIQUE:	**Mélange de cyanure d'hydrogène et d'azote.**
AUTRES NOMS IDENTIFIANT LE PRODUIT:	Gaz de calibrage no. MSA 809351
FORMULE:	HCN dans N_2

COMPOSITION CHIMIQUE PERTINENTE

	%	Concentration moyenne pondérée dans le temps
Cyanure d'hydrogène (CAS 74-90-8)	0,0010 *C	4,7 ppm (mg/l) (C 5 mg/m^3)
Azote (CAS 7727-37-9)	Restant	Inexistante

*C = Plafond

AVIS: Gaz sous pression, 500 lbs/po^2 à 70°F (21°C)
Environ 58 litres de gaz à la pression barométrique.

Produit chimique en vertu du Titre III, section 313: Cyanure d'hydrogène (CAS no. 74-90-8).

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT ET ODEUR:	Gaz incolore, odeur variée rappelant l'amande amère, l'oignon et l'ail.
POINT D'ÉBULLITION:	S/O (sans objet)
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg):	S/O
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1):	Environ 1
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Très soluble
DENSITÉ RELATIVE:	S/O
% DE MATIERES VOLATILES EN VOLUME:	S/O

S/O : Sans objet

INFORMATION SUR LES DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE

DANGER D'ORDRE PHYSIQUE:	Gaz comprimé, 500 lbs/po^2 à 70°F (21°C)
CONDITIONS ET MATÉRIAUX A ÉVITER:	Aucun
POINT D'ÉCLAIR / INFLAMMABILITÉ:	S/O
LEI (limite d'explosion inférieure):	S/O
LES (limite d'explosion supérieure):	S/O
MOYENS D'EXTINCTION:	Ce mélange gazeux est ininflammable
MESURES SPÉCIALES POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	Se reporter à l'information suivante
DANGERS INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Gaz sous pression, 500 lbs/po^2 à 70°F (21°C). La temérature ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (49°C)

DANGERS POUR LA SANTÉ

DANGERS POUR LA SANTÉ: HCN est un gaz hautement toxique avec une TL_{min} (Teneur létale minimale) étant établie comme suit:

TL_{min} pour l'homme à l'inhalation: 120 mg/m^3/ 1 heure
TL_{min} pour l'homme à l'inhalation: 200 mg/m^3/ 10 minutes
TL_{min} pour l'homme à l'inhalation: 270 ppm (mg/l)/ 6-8 minutes
TL_{min} pour l'homme à l'inhalation: 181 ppm (mg/l)/ 10 minutes
TL_{min} pour l'homme à l'inhalation: 135 ppm (mg/l)/ 30 minutes

Le niveau HDVS (hautement dangereux pour la vie et la santé) est de 50 ppm (mg/l).

SIGNES & SYMPTOMES SE MANIFESTANT A LA SUITE D'UNE EXPOSITION:
Faiblesse, confusion, maux de tête, nausée et perte de connaissance,

VOIES PRINCIPALES D'ABSORPTION: Inhalation, absorption cutanée.

ORGANES-CIBLES: Le HCN bloque l'utilisation de l'arrivée d'oxygène, provoquant une asphyxie cellulaire rapide.

CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT RECONNUES COMME POUVANT S'AGGRAVER LORS D'UNE EXPOSITION AU PRODUIT: Aucun renseignement à ce sujet.

LIMITES D'EXPOSITION: Plafond établi par ACGIH 1995-96 à 4,7 ppm (5 mg/m^3); OSHA l'établit à 10 ppm (mg/l), 11 mg/m^3 pour l'irritation cutanée; NIOSH à C 4,7 ppm (mg/l), (5 mg/m^3)

DONNÉES SUR LA TENEUR EN CARCINOGENES:
Les gaz composants ne figurent pas sur les lites de NIOSH, RTECS, OSHA, NTP, et IARC.

MESURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS:

Les conséquences d'une surexposition au HCN n'est pas précisée pour l'emploi prévu de ce produit, à cause de la quantité limitée de HCN présente dans une bouteille. Néammoins, les mesures de premiers soins sont décrites ci-dessous au cas où une surexposition au HCN surviendrait.

L'EMPOISONNEMENT AU CYANURE EST RAPIDEMENT MORTEL, ET NÉCESSITE DONC UN TRAITEMENT D'URGENCE ET RAPIDE PAR UN PERSONNEL MÉDICAL AVERTI ET PRÉPARÉ.

AVIS: Des trousses à antidote contre le cyanure (paquet no. M-76) disponibles chez la société Eli Lilly peuvent être utilisées par le personnel médical. La société Pasadena Research Laboratories offre également l'antidote du cyanure sous le no. 0418-4030-01. Les médecins, les infirmières accréditées et les techniciens médicaux d'urgence et dûment formés, peuvent intervenir immédiatement dans le cas d'un empoisonnement au cyanure, s'ils sont à proximité du drame, et utiliser leur trousse antidote afin de traiter spécifiquement et de manière adéquate ce type d'empoisonnement, et ce, après avoir dispensé les mesures de premiers soins.

MESURES DE PREMIERS SOINS:

Éloigner la victime et faire en sorte qu'elle ne soit plus exposée au HCN. Obtenir de l'aide auprès de professionnels de la médecine immédiatement. Procéder à la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Demander à l'un de vos assistants de briser et d'ouvrir une ampoule de nitrite d'amyle au moyen d'un mouchoir, et la tenir tout près du nez ou de la bouche de la victime pendant 15 secondes, l'enlever pendant une autre tranche de 15 secondes, puis recommencer. Cette application interrompue de nitrite d'amyle est très importante car si l'application était sur une base continue, la victime manquerait d'oxygène. Répéter l'application cinq fois, par intervalles de 15 secondes. A toutes les cinq minutes, il faut ouvrir une nouvelle ampoule de nitrite d'amyle, jusqu'à épuisement et utilisation complète de trois à quatre ampoules. Les personnes apportant les premiers soins à la victime doivent éviter de respirer les vapeurs du nitrite d'amyle. Les ampoules de nitrite d'amyle ne doivent pas avoir plus de deux ans.

UTILISATION ET MANIPULATION SÉCURITAIRES

HABITUDES HYGIÉNIQUES: Éviter de respirer du gaz. Éviter le contact cutané avec le gaz.

MESURES DE PROTECTION LORS DE L'ENTRETIEN ET DE LA RÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT CONTAMINÉ:
Sans objet (S/O)

MÉTHODES DE NETTOYAGE DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE FUITE OU D'UN DÉVERSEMENT ACCIDENTEL :
Aérer et ventiler les lieux, et éviter de respirer le gaz.

ÉVACUATION DES DÉCHETS: Ne pas perforer ni incinérer la bouteille. Avant de se débarrasser de la bouteille, vider doucement le contenu dans un endroit collecteur de décharges, tout à fait approprié et sécuritaire. Se débarrasser de la bouteille en conformité avec les réglements des gouvernements local, provincial et fédéral.

ENTREPOSAGE: A déposer dans un endroit frais, sec, et bien aéré. La température ambiante ne doit pas dépasser les 120°F (soit 49°C).

MESURES DE CONTROLE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:

L'utilisation d'un appareil de protection respiratoire personnelle n'est pas nécessaire lors de la manipulation de ce produit, en vertu des conditions de son application, et compte tenu de la quantité limitée de gaz dans la bouteille et du faible taux d'émission de gaz lors du calibrage.

MESURES DE CONTROLE D'INGÉNIERIE:

L'aération et la ventilation mécaniques sont appropriées. A utiliser dans des endroits bien ventilés.

PRATIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL:

Éviter de respirer le gaz. Éviter tout contact cutané avec le gaz. A utiliser dans des lieux bien aérés. Suivre les directives et procédés de calibrage stipulés dans le mode d'emploi de MSA, compris avec l'appareil, à la section « Calibrage » ou « Étalonnage ».

DATE DE LA PRÉPARATION: Rev. 5, novembre 2002.

AVERTISSEMENT: Ce produit chimique est dangereux.
Bien que cette fiche signalétique contienne des renseignements généraux provenant de sources fiables, la compagnie Mine Safety Appliances n'offre aucune garantie quant à la précision, la suffisance, et l'ensemble de cette information. Par ailleurs, la compagnie Mine Safety Appliances ne peut être tenue responsable dans l'éventualité d'une perte ou de dommages causés, quels qu'ils soient, suite à l'utilisation de ce produit en rapport avec l'information précitée.